

DoC'ActuS

Bulletin d'information Santé au travail

Service documentation et communication

STL Limousin



santé au travail en limousin

N° 145
MARS 2021



À la suite de l'incendie du 10 mars dans un bâtiment de l'entreprise OVH de Strasbourg, spécialisée dans les serveurs informatiques, **les sites des services de santé au travail du Limousin sont toujours indisponibles.**

Sommaire :

Extraits du journal officiel de la République française	2
Extraits du journal officiel de l'Union européenne	3
Jurisprudence	3
Conseil d'Etat	4
Ministère du Travail	5
Ministère des solidarités et de la santé	6
Haut Conseil de la Santé Publique	6
Haute Autorité de Santé (HAS)	6
Présanse	7
Normalisation : quoi de neuf en février et mars 2021 ?	7
Les brèves	8
Rapports et études	11
Congrès, conférences,	12
Sur le web	12
La boîte à outils	13
Nouveautés INRS	15
Les chiffres en plus	16
Découvrez le Dicovid du Robert	16



Restez informé(e) au quotidien !



05/03/2021

- [Décret n° 2021-248 du 4 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à **l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire**.

07/03/2021

- [Arrêté du 17 février 2021](#) modifiant l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'**amiante**, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant.

11/03/2021

- [Arrêté du 22 février 2021](#) portant **habilitation d'un bureau de vérification** pour l'application du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les **chapiteaux, tentes et structures recevant du public**.

12/03/2021

- [Arrêté du 9 mars 2021](#) modifiant et complétant la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à **l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante**.
- [Décret n° 2021-272 du 11 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à **l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire**.
- [Décret n° 2021-271 du 11 mars 2021](#) modifiant le décret n° 2021-13 du 8 janvier 2021 prévoyant l'application de dérogations relatives au bénéfice **des indemnités journalières et de l'indemnité complémentaire** prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail ainsi qu'**aux conditions de prise en charge** par l'assurance maladie de certains frais de santé afin de lutter contre l'épidémie de covid-19

20/03/2021

- [Décret n° 2021-296 du 19 mars 2021](#) modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de **covid-19** dans le cadre de **l'état d'urgence sanitaire**.
- [Arrêté du 16 mars 2021](#) modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à **l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence**.

24/03/2021

- [Arrêté du 4 mars 2021](#) portant homologation de la décision n° 2021-DC-0703 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 4 février 2021 établissant la liste des activités nucléaires mettant en œuvre des sources de **rayonnements ionisants** à des fins industrielle, vétérinaire ou de recherche (hors recherche impliquant la personne humaine) soumises au régime d'enregistrement, et les prescriptions applicables à ces activités.
- [Décret n° 2021-308 du 23 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de **covid-19** dans le cadre de **l'état d'urgence sanitaire**.

27/03/2021

- [Décret n° 2021-325 du 26 mars 2021](#) modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de **l'état d'urgence sanitaire**.

30/03/2021

- [Décret n° 2021-336 du 29 mars 2021](#) portant simplification dans le domaine de la santé et de la sécurité des travailleurs dans les **mines et carrières**.



01/03/2021

- [Règlement d'exécution \(UE\) 2021/364 de la Commission du 26 février 2021](#) approuvant le **chlore actif** produit par électrolyse de chlorure de sodium en tant que substance active destinée à être utilisée dans les **produits biocides** relevant du type de produits 1.
- [Règlement d'exécution \(UE\) 2021/365 de la Commission du 26 février 2021](#) approuvant le **chlore actif** libéré à partir d'acide hypochloreux en tant que substance active destinée à être utilisée dans les **produits biocides** relevant du type de produits 1.

03/03/2021

- [Décision d'exécution \(UE\) 2021/377 de la Commission du 2 mars 2021](#) modifiant la décision d'exécution (UE) 2019/436 relative aux normes harmonisées concernant les machines élaborées à l'appui de la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil.

05/03/2021

- [Décision d'exécution \(UE\) 2021/395 de la Commission du 4 mars 2021](#) modifiant la décision d'exécution (UE) 2020/668 en ce qui concerne les **normes harmonisées relatives aux propriétés électrostatiques des vêtements de protection**, aux vêtements de protection pour les sapeurs-pompiers et les motocyclistes, à l'habillement de protection destiné à la pratique du surf, aux **vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides** et pour les travailleurs de rentrée, à l'équipement de visualisation améliorée pour des situations à risque modéré, à l'équipement d'alpinisme et d'escalade et aux **vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique**.

09/03/2021

- [Règlement délégué \(UE\) 2021/407 de la Commission du 3 novembre 2020](#) modifiant le règlement (UE) no 528/2012 du Parlement européen et du Conseil aux fins de l'inscription de l'**acide citrique** en tant que **substance active** à son annexe I.

11/03/2021

- [Résumé des décisions de la Commission européenne](#) relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (**REACH**) [Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) no 1907/2006].

Jurisprudence

La protection de la santé mentale du salarié s'impose à l'employeur : L'employeur doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité et la santé, notamment mentale, de ses salariés. En cas de démission dans un contexte de dégradation de la santé mentale d'un salarié, il est possible, si l'employeur n'a rien fait pour l'empêcher, que cette démission puisse s'analyser en un licenciement aux torts de l'employeur. C'est ce que vient de rappeler la Cour de cassation. *Service-public.fr* le 11/03/2021.

- [Lire l'analyse](#).

Absence injustifiée : la place de la visite de reprise : Le salarié doit justifier toute absence, y compris lorsqu'il bénéficie d'un arrêt de travail pour maladie. *Editions Tissot* le 15/03/2021.

- [Lire l'analyse](#)



Reconnaissance d'une faute inexcusable suite à un accident d'un chauffeur-livreur chez un client : l'employeur aurait dû l'informer sur les consignes de sécurité. Avec cet arrêt daté du 18 février 2021, la Cour de cassation rappelle les deux conditions cumulatives afin de reconnaître la faute inexcusable de l'employeur, en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle (AT/MP) (sa conscience du danger **et** l'absence de mesures de prévention). Dès lors, commet une faute inexcusable l'employeur qui, tout en ayant conscience du danger auquel est exposé un chauffeur-livreur chez un client, ne porte pas à sa connaissance les consignes de sécurité. *ISTNF le 12/03/2021.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

La pression sur les objectifs et le « flicage » peuvent caractériser un harcèlement moral. Dans cet arrêt du 3 mars 2021, la Cour de cassation rappelle que le harcèlement moral est constitué lorsque le salarié rapporte des faits laissant supposer son existence et que l'employeur ne les justifie pas objectivement. Tel peut être le cas lorsque l'organisation de travail dans l'entreprise est délétère pour la santé des salariés. *ISTNF le 22/03/2021.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Licenciement – Etat de santé du salarié : Dans cet arrêt du 10 mars 2021, la Cour de cassation affirme que les conséquences d'une absence sur le fonctionnement de l'entreprise ne peuvent être invoquées pour justifier un licenciement lorsque l'absence du salarié est prolongée en raison d'un accident du travail, lequel résulte de surcroît d'un manquement de l'employeur à ses obligations. *ISTNF le 29/03/2021.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)

Impossible de contester en justice le non-respect de la procédure de constatation de l'inaptitude par le médecin du travail. Confronté à la contestation de l'avis du médecin du travail, le conseil de prud'hommes peut examiner les éléments de toute nature sur lesquels le médecin du travail s'est fondé pour rendre son avis, indique la Cour de cassation le 17 mars. Toutefois, il ne peut pas connaître directement du non-respect de la procédure de constatation de l'inaptitude par le médecin du travail. *Les éditions législatives le 25/03/2021.*

- [Lire l'avis Avis n°15002 du 17 mars 2021 de la Cour de cassation.](#)

Si un avis du médecin du travail mentionne dans un même avis une inaptitude et un aménagement de poste, c'est ce dernier qui doit être pris en compte. Le médecin du travail peut préconiser une adaptation du poste du salarié qui requiert la modification de son contrat de travail. Cet aménagement n'implique pas en soi la rédaction d'un avis d'inaptitude. Ainsi, la contre-indication du travail de nuit pour une employée de casino s'analyse en un avis d'aptitude avec réserves, indique la Cour de cassation le 24 mars. *ActuEL- RH le 29/03/2021.*

- [Lire l'arrêt de la cour de cassation Arrêt n°369 du 24 mars 2021 \(19-16.558\)](#)

Conseil d'Etat

Accident de trajet : Ne constitue pas un accident de trajet, l'accident d'un agent public survenu à l'intérieur de sa propriété alors qu'il se rendait au travail : Le Conseil d'État, par cet arrêt du 12 février 2021 rappelle que, pour que soit reconnue l'existence d'un accident de trajet lors d'un départ vers le lieu de travail, il faut que le trajet du domicile au lieu de destination ait commencé. Tel n'est pas le cas lorsque l'intéressé se trouve encore, lors de l'accident, à l'intérieur de son domicile ou de sa propriété. *ISTNF le 08/03/2021.*

- [Lire l'analyse juridique de l'ISTNF.](#)
- [CE., n° 43/0112 du 12 février 2021](#)



Covid-19 - Prévention des risques psychologiques en milieu professionnel et accompagnement des salariés et des entreprises. À la demande du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) a réalisé un guide pratique, concret et immédiatement applicable, destiné à accompagner les managers (TPE/PME). *Ministère du Travail le 12/03/2021, 4 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)
- [Télécharger l'affiche format A3 N° vert pour les télétravailleurs.](#)
- [Vidéo "Mal-être au travail en période de crise sanitaire : quels rôles et leviers pour le manager ?"](#)

Mises à jour en mars 2021 :

- [Les fiches conseil et guides pratiques](#)
- [Le questions/réponses sur la vaccination en entreprise](#)

Télétravail : Le ministère du Travail a cosigné avec le ministère de l'Intérieur et de la Fonction Publique une instruction relative au **télétravail** le 18 mars 2021.

- [Consulter l'instruction.](#)

Télétravail : une nouvelle instruction transmise à l'inspection du travail pour renforcer les contrôles : L'instruction demande à l'inspection du travail d'accroître sa mobilisation pour :

- Informer les employeurs, les organisations professionnelles et syndicales des nouvelles dispositions du protocole et de l'accompagnement mis en place par le ministère pour les aider.
- Accompagner mais aussi contrôler la bonne mise en œuvre par les entreprises des recommandations sanitaires.
- [Lire le communiqué du 26/03/2021](#)

La reconnaissance de l'inaptitude médicale au travail et ses conséquences : mise à jour du dossier le 22/03/2021.

- [Lire la fiche pratique de droit du travail.](#)

Protocole sanitaire en entreprise : nouvelle version publiée le 23/03/2021. Ce protocole renforce notamment les **obligations des entreprises en matière de télétravail** dans les 16 départements concernés par le troisième confinement ainsi que les règles relatives à la **restauration collective** pour l'ensemble du territoire.

- [Lire le communiqué.](#)
- [Télécharger le protocole \(23/03/2021\)](#)
- [Télécharger la nouvelle fiche conseil : organisation et fonctionnement des restaurants d'entreprise.](#)



santé au travail en limousin

PROTOCOLE SANITAIRE NATIONAL

POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS EN ENTREPRISE

4 POINTS CLÉS À RETENIR

VERSION DU
23/03/2021



Privilégier le télétravail

Le **télétravail** doit être porté à **100%** pour les salariés qui peuvent effectuer leurs missions à distance. Toutefois, un **jour en présentiel** est possible pour ceux qui en expriment le besoin.

L'organisation de travail doit permettre de réduire les déplacements domicile/travail et d'aménager le temps de présence en entreprise pour réduire les interactions sociales.

0 800 130 000

NUMÉRO VERT GRATUIT
POUR LES TÉLÉTRAVAILLEURS EN DIFFICULTÉ



Renforcer les règles de la restauration collective

Privilégier les paniers repas en entreprise. Déjeuner seul(e) dans son bureau ou espace aménagé.

Si ce n'est pas possible :

- Déjeuner seul(e) en laissant une place vide en face de soi.
- Respecter la règle des 2 m entre chaque personne.

Continuer l'aménagement des horaires afin de limiter au maximum le nombre de personnes présentes sur place au même moment.



Limiter le covoiturage

L'employeur limite autant que possible les situations de covoiturage.

Si le covoiturage est nécessaire :

- Port du masque par chacun,
- Hygiène des mains,
- Nettoyage / désinfection régulière du véhicule,
- Aération du véhicule quelques minutes très régulièrement

DES QUESTIONS ? DES PRÉCISIONS ? N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES PRÉCONISATIONS.



Informez sur les règles d'isolement et de cas contact

Toute personne présentant des symptômes ou qualifiée de cas-contact doit être invitée par son employeur à ne pas se rendre sur son lieu de travail.

Les personnes présentant des symptômes de la Covid-19 sont invitées à se déclarer sur le site declare.ameli.fr.

[BTP] Mise à jour du guide de préconisations de sécurité sanitaire par l'OPPBTB pour intégrer les recommandations du Haut Conseil de Santé Publique et du Protocole national publié par le ministère du Travail le 23 mars 2021. La nouvelle version du guide réindique les dispositions pour l'aménagement des lieux de restauration collective. *OPPBTB le 24/03/2021.*

- [Lire le communiqué et télécharger le guide de préconisations.](#)



Ministère des solidarités et de la santé

Covid-19 / Adaptation des mesures de protection dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap : Le ministère des solidarités et de la santé a diffusé le 12 mars 2021 des recommandations actualisant les mesures de protection dans les établissements médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap, face à la propagation de nouvelles variantes du Sars-Cov-2. 12/03/2021, 24 pages.

- [Télécharger les recommandations.](#)

Supports d'information pour les publics et les professionnels concernés par la vaccination :

- [Infographie listant les personnes éligibles à la vaccination](#)
- [Infographie listant les professionnels éligibles à la vaccination](#)
- [Affiche à destination des professionnels de santé éligibles](#) à la vaccination contre la Covid-19
- Dépliant sur la vaccination à destination des professionnels du social et du médicosocial : [format numérique](#) et [format imprimable](#)
- [Tous les supports](#)

Haut Conseil de la Santé Publique

Maîtrise du risque associé à la présence de plomb dans l'environnement extérieur : Le HCSP énonce des préconisations pour la caractérisation de la contamination par le plomb des espaces intérieurs, des sols meubles et des poussières extérieures. Il recommande d'abaisser le seuil réglementaire pour le contrôle des travaux en présence de plomb dans le bâtiment. Il recommande d'interdire l'utilisation de plomb laminé dans les constructions neuves et d'identifier, dans une liste positive régulièrement mise à jour, les emplois restant autorisés du plomb laminé pour la réfection ou la réhabilitation du bâti ancien. 04/03/2021.

- [Lire le communiqué.](#)

Haute Autorité de Santé (HAS)

Surveillance épidémiologique de la COVID-19 en Ehpad et EMS :

- [Guide signalement de cas de COVID-19 dans les Etablissements sociaux et médico-sociaux](#) (05/03/21)

Variant breton : En raison de l'émergence récente d'un nouveau variant détecté initialement au Centre hospitalier de Lannion (un variant spécifique du clade 20C, différent d'autres virus 20C qui circulent actuellement en France¹), une définition de cas spécifique est proposée pour ce variant. 14/03/2021.

- [Définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 \(COVID-19\) et conduite à tenir concernant un nouveau variant détecté en Bretagne \(variant du clade 20C\).](#)



Covid-19 : quelle place pour les tests antigéniques nasaux dans la stratégie de dépistage ? : L'arrivée de nouvelles modalités de tests a permis d'enrichir au fur et à mesure la palette des outils disponibles pour détecter le virus responsable de la Covid-19. La HAS, qui mène une veille continue sur le sujet, rend aujourd'hui un premier avis sur les TDR, TROD et autotests antigéniques sur prélèvement nasal. Ces tests dits "rapides" sont moins invasifs que les tests sur prélèvement nasopharyngé et représentent une offre complémentaire pour des besoins spécifiques. La HAS précise leur place dans la stratégie de dépistage et de diagnostic actuelle ainsi que leurs performances minimales requises. HAS le 16/03/2021.

- [Avis n° 2021.0015/AC/SEAP du 15 mars 2021 du collège de la HAS relatif à la détection antigénique rapide du virus SARS-CoV-2 sur prélèvement nasal \(TDR, TROD et autotest\)](#)

19 mars 2021 : La HAS met à jour son avis sur la place du vaccin d'AstraZeneca dans la stratégie vaccinale. Elle recommande de reprendre son utilisation sans délai auprès des personnes âgées de 55 ans et plus.

- Consulter l'[avis](#)

Vaccination contre la Covid-19 : impliquer davantage de professionnels pour accélérer la campagne : Dans un avis du 25/03/2021, la HAS recommande de diversifier les profils des vaccinateurs, mais aussi des prescripteurs.

- [Lire le communiqué et consulter l'avis.](#)

Présanse

Informations mensuelles : Publiées 11 fois par an, les Informations Mensuelles de Présanse compilent les actualités de la profession (réforme, congrès, événement santé-travail), les actions des SSTI et celles de Présanse même, ainsi les analyses du pôle juridique, les nouvelles ressources mises à disposition par le pôle médico-technique, les actualités RH, DPST...

- [Consulter le numéro de février 2021](#)
- [Consulter le numéro de mars 2021](#)

Normalisation : quoi de neuf en février et mars 2021 ?

EUROGIP exerce une veille sur les textes nouvellement publiés ou les travaux en cours au niveau européen (CEN) ou international (ISO) en matière de Normalisation en santé-sécurité au travail (SST). Dans ce cadre, il publie les résultats dans :

- [Quoi de neuf en normalisation SST pour février 2021 ?](#)
- [Quoi de neuf en normalisation SST pour mars 2021 ?](#)

De nouvelles normes pour préserver ses yeux au travail :

- [La norme ISO 16321](#) spécifie les exigences générales relatives aux équipements destinés à assurer une protection des yeux et du visage contre les risques professionnels courants, notamment **les particules projetées, les gaz nocifs, le rayonnement optique ou les projections de liquides**. Elle s'articule autour de 3 parties : les exigences générales ; les exigences complémentaires relatives aux protecteurs utilisés pour le soudage et les techniques connexes ; les exigences complémentaires relatives aux protecteurs grillagés.
- [La norme ISO 18527](#) s'applique dans le cadre de la pratique d'un sport – ski, natation, squash et racquetball – aux équipements de protection des yeux et du visage.



Crise Covid-19 : "Il faut anticiper le télétravail hors-crise". Le dispositif Objectif reprise accompagne les TPE-PME à traverser la crise Covid-19. Pour améliorer le travail à distance à court et moyen terme, les Aract proposent aux TPE-PME des modalités d'information, d'échanges, et d'accompagnement - individuel et collectif. Zoom sur ce qu'apporte l'approche « inter-entreprises » avec Sidonie Kiehl, en charge d'une action collective sur ce sujet en Aract Pays de la Loire. *ANACT le 25/02/2021.*

- [Lire l'article.](#)

ITW : Olivier Torrès, Amarok : « Il existe plus de statistiques sur la santé des baleines bleues que sur celles des entrepreneurs. » Avec le sens de la formule qui le caractérise, Olivier Torrès décrit sa démarche. Enseignant-chercheur à l'Université de Montpellier et à la Montpellier Business School, cela fait des années que l'universitaire observe la santé des dirigeants des TPE et PME. « Ils représentent, avec les travailleurs indépendants, 99,84% des entreprises, soit 10 millions d'emplois », rappelle Olivier Torrès. *Touléco le 03/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Les solutions de restauration pour les salariés du BTP se multiplient : Les entreprises du BTP peuvent signer une convention avec un restaurant pour mettre leurs salariés à l'abri et leur permettre de se restaurer dans des conditions similaires à celles de la restauration d'entreprise. Les initiatives locales s'organisent. *Prévention BTP le 03/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Santé au travail : le préjudice d'anxiété plus largement ouvert aux salariés exposés. Plusieurs décisions de justice ont reconnu, ces dernières semaines, un préjudice d'anxiété pour des salariés qui ont été exposés, au cours de leur carrière, à des produits dangereux. Des décisions qui pourraient faire jurisprudence et amener de nombreux salariés à demander à faire reconnaître ce préjudice d'anxiété. *Franceinfo le 03/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

ITW : "Aujourd'hui, les DRH forment les managers à la détection des signaux faibles pour prévenir les risques psychosociaux » : Egalite professionnelle, plan seniors, maintien dans l'emploi, santé au travail... Selon la présidente de l'ANDRH, Audrey Richard le harcèlement ou la discrimination sont de plus en plus invoqués pour contourner le barème d'indemnités de licenciement sans cause réelle et sérieuse. *ActuEL|RH le 05/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Le radon, gaz radioactif naturel, est un enjeu de santé publique : L'Autorité de sûreté nucléaire publie le plan national d'action 2020-2024 pour la gestion du risque lié au radon (PAR 4). Adossée au plan national santé-environnement 4 (PNSE), cette quatrième édition est le fruit d'une collaboration entre l'ASN, les ministères chargés de la santé, de l'écologie, de la construction et du travail, les experts nationaux les acteurs régionaux, les professionnels de la mesure du radon et les associations intervenant sur ce sujet. *ASN le 05/03/2021.*

- [Lire le communiqué et télécharger les documents.](#)

ITW - "La question de l'organisation du travail va devenir la pierre angulaire en matière de politique de prévention de la santé" Pierre-Yves Verkindt, professeur de droit émérite de l'Université Panthéon-Sorbonne, augure une évolution des contentieux en matière de santé au travail. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés afin assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs pourrait bien être le fondement d'une nouvelle jurisprudence. *ActuEL|RH, le 09/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Nouvelles subventions TPE : Pour lutter contre les risques chimiques, l'Assurance-Maladie - Risques professionnels propose des subventions aux petites entreprises (moins de 50 salariés). *Ameli, 10/03/2021.*

- [Risques Chimiques Pros Equipements : Une aide financière contre les agents chimiques dangereux.](#)
- [Risques Chimiques Pros Peinture en Menuiserie : Prévenir les risques liés aux agents chimiques.](#)



La lente reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle : Fin février, 437 personnes ayant contracté la maladie au travail avaient obtenu une réponse favorable. Un chiffre jugé trop faible par les syndicats. *Le Monde* le 10/03/2021.

- [Lire l'article.](#)

Prévention en santé au travail : la proposition de loi qui déçoit les infirmiers.

La proposition de loi visant à renforcer la prévention en santé au travail est en cours d'examen au Parlement. Une partie du texte est consacrée aux infirmiers de santé au travail. Mais les représentants infirmiers regrettent le peu de changements concrets. *Actusoins* le 11/03/2021.

- [Lire l'article.](#)

CACES : Prolongation de la validité des certificats d'aptitude à conduire en sécurité

La Cnam prolonge jusqu'au 1er juin 2021 la durée de validité des CACES® arrivant à échéance entre le 31 octobre 2020 et cette date. Les entreprises sont invitées à ne pas attendre l'échéance de cette période pour organiser leurs tests avec les OTC. Les services Prévention des caisses régionales pourront donner toute information utile sur cette décision. *Améli* le 11/03/2021.

- [Lire le communiqué.](#)

« Contre le bruit, j'agis » : une campagne lancée par l'OPPBTP : À l'occasion de la Journée nationale de l'audition, le 11 mars, l'OPPBTP déploie la campagne « Contre le bruit, j'agis » destinée à sensibiliser les acteurs du BTP au risque bruit. L'organisme rappelle l'omniprésence de ce risque dans le BTP et les moyens de lutter contre ses effets sur la santé des salariés. *OPPBTP* le 11/03/2021.

- [En savoir plus.](#)

Horaires intenable, salaires de misère, conduite dangereuse : le quotidien des forçats de la livraison à domicile. Le nombre de livreurs a explosé avec les confinements et les couvre-feux. Le soir, on ne voit plus qu'eux ou presque dans les rues des villes. Le choix de franceinfo est consacré au quotidien de ces travailleurs précaires devenus "essentiels" pendant l'épidémie de Covid-19. *FranceInfo* le 11/03/2021.

- [Lire l'article.](#)

Oenologues et Covid: perte d'odorat, une maladie invalidante ! Les troubles de l'odorat et du goût reconnus comme maladie invalidante ? C'est ce que réclame l'Union des œnologues de France qui dévoile un plan d'action pour faire face à l'épidémie de Covid. Autre requête : un accès prioritaire à la vaccination. *Handicap.fr* le 12/03/2021.

- [Lire l'article.](#)

[BTP] Travaux sous circulation : lancement d'une campagne de sensibilisation.

Nuisances pour les riverains, dangers pour les usagers et les personnes de chantier... les travaux sous circulation exposent à de nombreux risques. Pour accompagner les entreprises, Routes de France et l'OPPBTP lancent une campagne de sensibilisation. Une affiche est mise à disposition des entreprises gratuitement. *Prévention BTP* le 12/03/2021.

- [Lire l'article.](#)

AstraZeneca : la France suspend l'utilisation du vaccin contre le Covid-19 et le validera « si l'autorité européenne le permet ». La décision, prise par Emmanuel Macron, a été annoncée après que le vaccin a été suspendu en Allemagne, en Italie et en Espagne, et en attendant un avis sanitaire européen, prévu dans la semaine. *Le Monde* le 15/03/2021.

- [Lire l'article](#)

Solutions et dispositifs anti-Covid : gare aux effets indésirables ! Face à la pandémie actuelle, les entreprises ont l'obligation de prévenir le risque d'exposition au virus. Désinfection, décontamination, pulvérisation... Quelles méthodes employer ? Car si certains dispositifs ont déjà fait leur preuve, d'autres pourraient s'avérer inefficaces, voire dangereux... *Workplace magazine* le 15/03/2021.

- [Lire l'article.](#)

Qui peut se faire vacciner, quand et comment ? Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée dans un premier temps aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie. La liste des personnes (Grand public et professionnels) pouvant se faire vacciner a été mise à jour sur le site *Améli.fr*. 15/03/2021.

- [En savoir plus.](#)



Le système de santé au travail à l'épreuve de la Covid-19 : En matière de santé au travail, la Covid-19 a agi comme un révélateur. Une table ronde organisée le 9 mars dernier par le CNAM pointe le besoin, en entreprise, de politiques globales et proactives. *Focus RH le 16/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Plusieurs mesures dérogatoires initiées dans le cadre de l'épidémie sont prolongées : Afin d'endiguer l'épidémie de la Covid-19, plusieurs mesures dérogatoires ont été mises en place par les pouvoirs publics. Un [décret](#) du 11 mars acte leur prolongation jusqu'au 1^{er} juin 2021 : versement d'indemnités journalières, remboursement de consultations sans vidéotransmission et la consultation de prévention. La CRAMIF fait le point. *Cramif le 18/03/2021.*

- [Lire le communiqué.](#)

Faire reconnaître le Covid-19 comme maladie professionnelle : Le magazine "60 Millions de consommateurs" publie une enquête sur cette question, à l'heure où plus de quatre millions de Français ont été infectés par ce virus depuis un an. *FranceInfo le 21/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Crise sanitaire : un an après, les DRH au bord de la crise de nerfs. Depuis le début du premier confinement, les DRH sont toujours à la manœuvre. Ils sont sur tous les fronts, sanitaire, juridique et social. Mais à quel prix ? Certains dépriment voire s'épuisent. A tel point qu'ils commencent, eux-mêmes, à tirer la sonnette d'alarme. Retour sur un an de gestion RH inédite. *ActuEL RH le 22/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Covid au travail : l'aérosolisation, la grande oubliée des consignes gouvernementales. Les préconisations du gouvernement sur les règles à suivre en entreprise, notamment pour les repas, semblent oublier la transmission du virus par voie aérienne. *L'Humanité le 23/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

"Le harcèlement sexuel reste encore banalisé en entreprise" Le cabinet Empreinte Humaine, spécialisé dans la prévention des risques psychosociaux et la qualité du travail, organisait le 18 mars 2021 une webconférence sur le harcèlement sexuel. L'occasion de rappeler les actions que doit mettre en œuvre très rapidement l'employeur face à de tels faits. *ActuEL-Rh le 23/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)



Risque de cancer du poumon chez les peintres : Ces résultats, du projet SYNERGY, représentent la plus grande analyse à ce jour pour corroborer le risque de cancer du poumon chez les peintres, et ils fournissent une analyse détaillée du risque par sous-type histologique, durée d'emploi et type de travail. *Medpage février 2021.*

- [Lire le résumé](#)

Comment estimer la rentabilité d'un investissement en prévention ? [Une étude de l'IRSST](#) a permis d'acquérir des connaissances sur le calcul de la rentabilité des investissements en prévention des lésions professionnelles dans les entreprises. *Prévention et travail, février 2021.*

- LEBEAU, Martin. [Une revue des méthodes d'évaluation de la rentabilité de la prévention des lésions professionnelles](#), R-1109, 75 pages.

Évaluation de l'impact psychologique du télétravail : Le service de Médecine et santé au travail du Centre hospitalier universitaire de Nice a conduit une étude qualitative sur les effets du télétravail auprès de dix agents après six mois d'expérimentation. Ont été retrouvées une amélioration de la qualité de vie et la diminution de la sensation de stress. Cependant, une augmentation du temps de travail et une dégradation des relations avec le collectif de travail ont conduit à proposer une stratégie de prévention spécifique pour ces travailleurs : adaptation du suivi médical avec guide d'entretien spécifique et élaboration de deux supports destinés aux agents télétravailleurs et à leurs collègues. *INRS/ Références en santé au travail, mars 2021, 10 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

Mise en visibilité des situations d'exposition cutanée aux pesticides et des pratiques de prévention : développement méthodologique réalisé en collaboration avec des producteurs de pommes québécois. Dans une optique de rentabilité visant la survie de l'entreprise, et pour répondre aux attentes de qualité du marché, les agriculteurs utilisent des pesticides. Ce rapport présente le développement d'une méthodologie mixte alliant ergonomie et expologie visant à documenter l'exposition cutanée, les situations d'exposition et les pratiques de prévention associées. *R-1132, IRSST, 09/03/2021, 128 pages.*

- [Consulter le document.](#)

COMCOR : Etude des facteurs sociaux démographiques, comportements et pratiques associés à l'infection par le SARS-COV. L'institut Pasteur vient de publier (01/03/2021) une nouvelle série de résultats de son étude ComCor, qui permet de décrire les lieux et les circonstances de contamination à la Covid-19. On y apprend notamment que :

- Le télétravail reste un moyen efficace d'éviter la contamination. L'étude rapporte -30% de d'infection pour le télétravail total, -24% pour le télétravail partiel.
- Les transports en commun n'ont pas été associés à un sur-risque d'infection, mais le co-voiturage si (+58%).
- Les déplacements à l'étranger ont été associés à un sur-risque d'infection (+53%).
- Dans 80% des cas, le contact à l'origine de l'infection a eu lieu à l'intérieur, fenêtres fermées.
- *Dans 46% des cas, l'infection qui survient au travail vient d'une personne qui était symptomatique au moment du contact. Les repas sont les circonstances les plus souvent rapportées comme étant à l'origine de ces transmissions.*
- [Lire le communiqué et télécharger l'étude.](#)



Dioxyde de titane sous forme nanoparticulaire : recommandation de valeurs limites d'exposition professionnelle : Avec 17 000 tonnes produites ou importées chaque année en France, le dioxyde de titane sous forme nanoparticulaire ou TiO₂-NP est l'un des nanomatériaux les plus utilisés dans différents secteurs industriels. Il constitue de ce fait une source d'exposition potentielle importante en milieu professionnel. Aussi, dans la continuité des travaux menés pour la population générale, l'Anses recommande aujourd'hui des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) pour renforcer la prévention des risques pour les travailleurs. ANSES le 04/03/2021.

- [Lire le communiqué et télécharger l'avis](#)

Le bisphénol B, un perturbateur endocrinien pour l'Homme et l'environnement : Utilisé dans certains pays hors Union européenne comme alternative au bisphénol A, substance dont le caractère perturbateur endocrinien est aujourd'hui largement reconnu, le bisphénol B présente des propriétés endocriniennes similaires à cette substance, voire légèrement plus prononcées. Suite à la mise en évidence de ces propriétés, l'Anses propose d'identifier le bisphénol B en tant que substance extrêmement préoccupante dans le Règlement européen REACH, à l'instar du bisphénol A. ANSES le 09/03/2021, 13 pages.

Congrès, conférences,

Mise en ligne des Actes du 55ème congrès de la Self : Les Actes du 55ème congrès de la Self sur le thème de « L'activité et ses frontières, Penser et agir sur les transformations de nos sociétés » sont accessibles librement sur le site de la Self.

- [Consulter les documents.](#)

Restitution du webinaire Evrest du 19 mars :

- [Consulter le webinaire.](#)

Sur le web

Souffrance et travail – Outils de formation : Afin de partager les connaissances de ses experts, Souffrance et Travail met ici en ligne, en formats téléchargeables, tous ses outils de formations : textes, diaporamas et vidéos. Ce sont les supports qu'ils utilisent eux-mêmes lors de formations et conférences et qui sont ici mis à disposition des CHSCT, managers, syndicats, médecins du travail, psychologues... et tous les autres acteurs du travail. L'accès est libre et gratuit.

- [Consulter le site.](#)

"Travail, parcours et prévention de l'usure professionnelle" : Consultable en ligne, ce nouveau numéro de la Revue des conditions de travail est consacré à une thématique qui peut affecter tous les salariés à un moment de leur carrière : comment éviter les atteintes à la santé, le risque de désinsertion et de perte de l'emploi ? Il est abordé ici moins sous l'angle individuel que des conditions organisationnelles et collectives qui fragilisent ou à l'inverse permettent de maintenir en emploi les travailleurs. ANACT le 27/01/2021.

- [Lire l'article](#)

BTP - Un nouveau module e-Learning : l'OPPBT met à disposition un [nouveau module e-learning D-Clic Prévention](#) dédié au risque bruit. Six minutes pour permettre au personnel de chantier d'acquérir les savoirs essentiels afin de limiter le bruit sur le chantier.



Les personnes éligibles à la vaccination contre la Covid-19 : le Gouvernement a priorisé les publics éligibles à la vaccination, sachant que l'âge est le facteur de risque le plus important. Âgé de plus de 75 ans, atteint d'une pathologie à haut risque ou souffrant d'une comorbidité... Qui peut se faire vacciner, où et comment prendre rendez-vous ? Un simulateur « Suis-je éligible à la vaccination ? » a été mis en ligne.

- [Accès au site gouvernement.fr.](https://www.gouvernement.fr)

Sécurité et santé au travail : le Thésaurus multilingue de l'EU-OSHA sur la sécurité et la santé au travail est désormais disponible ! Cet outil en ligne fournit près de 2 000 termes, définitions, synonymes ou antonymes liés à la SST dans 25 langues de l'UE. *EU-OSHA le 23/03/2021.*

- [Découvrir le thésaurus.](#)

La boîte à outils

Ressources FALC / COVID-19 : Pour mieux vivre pendant la crise Covid-19, SantéBD a créé de nouvelles ressources en FALC à télécharger et imprimer gratuitement : posters, bandes-dessinées, coloriages, ...

- [Accéder aux outils](#)

Nouvelle version de la grille de positionnement en santé et sécurité au travail : La grille de positionnement en santé et sécurité au travail (GPSST) permet d'évaluer l'organisation de la prévention des risques d'une entreprise de manière détaillée et collective. L'INRS propose une nouvelle version de l'outil en ligne offrant aux acteurs de la prévention une démarche personnalisable pour définir leurs propres priorités d'actions. *Janvier 2021.*

- [En savoir plus sur le site de l'INRS.](#)

Diagnostic territorial en santé au travail : un outil pour prévenir les risques professionnels en région. Outiller les acteurs pour soutenir le travail d'élaboration des Plans régionaux en santé au travail (PRST), c'est l'objectif du guide méthodologique « Diagnostic territorial partagé » et de sa synthèse en 10 points clefs qui viennent de paraître. *ANACT le 18/01/2021.*

- [Lire le communiqué.](#)

Guide télétravail : L'Orse publie un guide méthodologique sur la mise en place du télétravail. L'ouvrage fait six grandes recommandations à l'usage des entreprises. En plus de revoir, en amont de la mise en place du télétravail, les fiches de poste au regard des capacités qu'offre le numérique et de raisonner sous forme de missions télétravaillables, l'Orse suggère aux entreprises d'envisager toutes les possibilités pour travailler dans un autre lieu que celui de l'entreprise. *ORSE le 14/01/2021.*

- [En savoir plus.](#)

Guide sur la Prévention des risques professionnels en EHPAD : le Fonds national de prévention de la CNRACL publie un guide de bonnes pratiques sur l'intégration des principes de santé et de sécurité au travail dans les projets de construction ou de rénovation d'EHPAD : Décliné en 11 fiches alternant éclairage d'experts, retours d'expérience et témoignages, ce guide insiste sur l'importance de la prise en compte précoce des principes de santé et de sécurité au travail dans les projets bâtimentaires, et propose outils et conseils pour y associer le collectif de travail, dans une logique participative. *Capgéis le 28/01/2021.*

- [En savoir plus.](#)



Le guide du maintien en emploi des Pays de la Loire : Dans le cadre du Plan régional d'insertion des Travailleurs handicapés, la Direccte, l'Agefiph et leurs partenaires ont élaboré un guide régional à destination de l'ensemble des acteurs susceptibles d'accompagner une personne rencontrant des problématiques de santé, qu'il s'agisse des professionnels du Maintien comme des employeurs. *PRITH, 15/02/2021, 110 pages.*

- [Présentation vidéo du Guide Maintien en emploi](#)
- [Télécharger le guide](#)

Covid-19 : impacts psychologiques, impacts pour l'entreprise : cette brochure fait le point sur les différents impacts de la crise sanitaire sur le plan psychologique, comportemental, physique mais aussi sur le plan personnel et professionnel. *Présanse Paca-Corse 10/03/2021.*

- [Télécharger la brochure.](#)

Quelle conduite à tenir face aux variants de la covid-19 ? L'AMETRA06 propose un document de synthèse sur la conduite à tenir. *Ametra06, février 2021, 4 pages.*

- [Télécharger le document.](#)

Auxiliaire de vie : Quand le lieu de travail est un domicile. En première ligne pendant la crise sanitaire, le secteur de l'aide et du soin à domicile connaît au fil des années une augmentation régulière du nombre d'accidents du travail. *APAS17, mars 2021.*

- [Télécharger la brochure de prévention.](#)

Communication COVID-19/ 17/03/2021 : Le CILIP Information Literacy Group' (Grande-Bretagne) propose reprenant une série de ressources utiles pour lutter contre la désinformation sur les vaccins en période de Covid-19. [La communication sur le vaccin COVID-19: un guide pratique pour améliorer la communication sur les vaccins et lutter contre la désinformation](#) est un manuel traduit en plusieurs langues dont le français, destiné aux journalistes, médecins, infirmières, décideurs politiques, chercheurs, enseignants, étudiants, parents, - il s'adresse à tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur :

- Les vaccins COVID-19,
- Comment en parler aux autres,
- Comment contester la désinformation sur les vaccins.

Guide télétravail : Le télétravail ne s'improvise plus : aujourd'hui, il s'organise. La DIRECCTE Provence-Alpes-Côte d'Azur propose un guide intitulé "Télétravail et crise sanitaire, mode d'emploi". *Diraccte Paca, le 19/03/2021, 2 pages.*

- [Télécharger le guide.](#)

Risque routier professionnel & entretien du véhicule : Un contrôle et un entretien réguliers des véhicules permettent de limiter les accidents routiers et par conséquent de mieux protéger les salariés d'une entreprise. Découvrez le livret de prévention publié par Présanse Paca-Corse le 24/03/2021.

- [Télécharger le livret.](#)



Brochures :

- [ED 100](#) : Chariots automoteurs au GPL - Prévention des risques incendie/explosion
- [ED 121](#) : Le grenailage
- [ED 150](#) : Usage des ascenseurs en période de pandémie Covid-19
- [ED 974](#) : Poussières de bois
- [ED 978](#) : Poussières de bois - Guide de bonnes pratiques en deuxième transformation
- [ED 4211](#) : Le chauffage par induction électromagnétique
- [ED 4213](#) : Les équipements de chauffage industriels par micro-ondes
- [ED 6108](#) : Machines de forage - Engins de chantier
- [ED 6119](#) : Mon métier : maçon - Les risques sur le chantier, c'est mon affaire !
- [ED 6127](#) : habilitation électrique.
- [ED 6232](#) : Mon métier : plombier-chauffagiste
- [ED 6246](#) : Prévention des expositions liées aux émissions des moteurs thermiques - Démarche de prévention
- [ED 6295](#) : 10 idées reçues sur les exosquelettes
- [ED 6385](#) : soins esthétiques – santé au travail : passez à l'action.
- [ED 6396](#) : Traitement curatif des bois en place
- [ED 6403](#) : évaluer les facteurs de risques psychosociaux : l'outil RPS DU.
- [ED 6402](#) : Environnement sonore en bureaux ouverts : évaluation de la gêne et démarche d'amélioration
- [ED 6407](#) : Les batteries au lithium Connaître et prévenir les risques
- [ED 6413](#) : Prévention des expositions aux poussières lors du nettoyage des filtres à particules et catalyseurs de moteurs diesels - Démarche de prévention
- [ED 6419](#) : plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- [ED 6443](#) : Les valeurs limites d'exposition professionnelle - Moyens de prévention

Outil d'évaluation des risques professionnels : cet outil permet aux entreprises du secteur des soins esthétiques de réaliser leur évaluation des risques et d'éditer un plan d'action.

- [Soins esthétiques](#)
- [Coiffure](#)
- [Industries graphique](#)
- [Transport sanitaire](#)
- [Tri et collecte des déchets](#)

Mavimplant - Outil d'aide à la conception 3D des lieux de travail : Mavimplant est aujourd'hui disponible pour 4 métiers : la boulangerie - pâtisserie - glacerie, l'entretien, la réparation automobile et la carrosserie industrielle, la logistique, l'hôtellerie – restauration.

Vidéos :

- [Prévention des incendies](#) : Cette animation promeut la prévention des incendies dès la conception des lieux de travail, puis en situation de travail, pour réduire les risques et limiter les dégâts.
- [Conditions de survenue d'un incendie](#) : Cette animation explique quelles sont les 3 conditions pour produire du feu (le triangle du feu). Elle met en évidence des situations à risque au travail (milieu industriel, commercial, bureaux...).



Fiches toxicologiques : 22/03/2021

- [Nickel et composés \(*\) \(FT 68\)](#) Nouvelle édition
- [N,N-Diméthylformamide \(FT 69\)](#) Nouvelle édition
- [Trichlorure de fer \(FT 154\)](#) Nouvelle édition
- [N-Méthyl-2-pyrrolidone \(FT 213\)](#)
- [N-Ethyl-2-pyrrolidone \(FT 270\)](#)
- [Peroxyde d'hydrogène et solutions aqueuses \(FT 123\)](#)
- [Brais de houille \(FT 91\)](#) Nouvelle édition
- [Nickel et composés \(*\) \(FT 68\)](#)
- [CMIT / MIT \(FT 290\)](#) Nouvelle édition
- [N,N-Diméthylformamide \(FT 69\)](#)
- [Trichlorure de fer \(FT 154\)](#)
- [N-Méthyl-2-pyrrolidone \(FT 213\)](#)

Les chiffres en plus

Médecine du travail : On est face de gens en souffrance. Parce qu'elle dure dans le temps, qu'elle a perturbé les habitudes et que son issue demeure floue, l'épidémie pèse sur le moral des salariés. C'est ce qu'observe l'AGESTRA, Service de Santé au Travail Interentreprises basé en Moselle après une enquête sur l'impact du premier confinement sur la santé des dirigeants et sur l'activité de leur entreprise.

- [Lire l'article.](#)
- [Lire les résultats de l'enquête](#)

L'essentiel des données pour une meilleure approche des conduites addictives en milieu de travail : Les chiffres issus de ce travail de recherche doivent conduire à faire évoluer l'approche des conduites addictives par les managers et les différents acteurs impliqués dans la prévention, en prenant acte qu'il ne s'agit pas uniquement de pratiques isolées et individuelles mais d'un fait social qui impacte le milieu de travail mais trouve aussi ses racines dans certaines formes d'organisation et de relations de travail. *MILDECA le 04/03/2021, 16 pages.*

- [Lire le communiqué et télécharger la synthèse.](#)

[Belgique] Le télétravail nuit bien souvent à la santé physique et mentale : les bons conseils à appliquer. Selon un sondage réalisé auprès de 1000 Belges par iVox il en ressort qu'environ un tiers des Belges ont cherché du réconfort dans leur canapé et la comfort food, alors qu'un autre tiers ont rebondi sur la situation, pour prendre de bonnes résolutions, côté sport et alimentation. Une positive attitude qu'auraient avant tout adopté les jeunes, d'après ce sondage, alors que les personnes qui ont été amenées à télétravailler ont davantage eu tendance à se laisser aller à de moins bonnes pour ne pas dire mauvaises habitudes. *La Libre le 12/03/2021.*

- [Lire l'article.](#)

Découvrez le Dicovid du Robert

Connaissez-vous ces nouveaux mots : campagnovidé, castexpliquer, confiniabulle, confinitude, covidia ... ? Ils sont issus du Dicovid, opération lancée par Le Robert en décembre 2020. Il s'agissait à tous les francophones de créer des mots-valises autour du Covid. Beaucoup d'humour et de créativité. Comme il est précisé dans l'article : « *En attendant le vaccin, la langue française reste, c'est sûr, le meilleur antidote contre le virus...* »

- [Lire l'article](#)

